



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la séance ordinaire, tenue le 15 novembre 2021

Étaient présents :

La mairesse: M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Landry Bergeron
M. Simon Lejour
M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

Proclamation des nouveaux élus.

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS.

RÉSOLUTION 2021-249

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

1. Ouverture de la séance : Pensée
2. ASSERMENTATION DES ÉLUES
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Question sur l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
6. Comptes
7. Administration générale
 - a) Résolution : Démission
 - b) Résolution : Report de probation
 - c) Résolution : Nomination maire(mairesse) suppléant(e)
 - d) Résolution : Dépôt des intérêts pécuniaires
 - e) Résolution : Choix soumissionnaire diesel clair
 - f) Résolution : Congé des fêtes
 - g) Résolution : Inscription FQM
 - h) Annulé
 - i) Résolution : Félicitations au député fédéral
 - j) Résolution : Demande à la CPTAQ pour aliénation et autre fin qu'agricole



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

8. Règlementation
9. Sécurité publique
 - a) Résolution : achat de nouveaux défibrillateurs
 - b) Information : Entente intermunicipale prévention incendie
 - c) Résolution : UCMU Service incendie
 - d) Résolution : Schéma de couverture de risque incendie 2^e génération
10. Hygiène et COVID 19
11. Voirie
12. Loisirs
 - a) Résolution : Coût pour non résident arbre de Noël
13. Parc
 - a) Résolution : Emploi été Canada
 - b) Résolution : autorisation à soumettre la demande
 - c) Résolution : Engagement à temps partiel
 - d) Résolution : Engagement permanent
14. Demande de don et d'appui
 - a) Résolution : Demande de partenariat Sourire sans fin
 - b) Résolution : Demande de don Sourire sans fin
 - c) Résolution : Demande de don La Marg'Elle
 - d) Résolution : Demande de don Paniers de Noël
 - e) Résolution : Demande de commandite du Tournoi Inter-régional HMB
 - f) Résolution : Demande de don Fondation cardiologie
 - g) Résolution : Demande de don Fondation santé
15. Informations – Correspondance
 - a) Prix Hommage bénévolat-Québec
 - b) Coût des redevances des matières résiduelles
 - c) Compensation 2021 pour collecte sélective
16. Discussion
17. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2021-250

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

RÉSOLUTION 2021-251

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de septembre 2021 de la liste en annexe.

Du chèque 60286 au chèque 60400 inclusivement, le total est: 254 284.59\$
Le fonds de roulement est de : 690 000.00\$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2021 est de : 523 425.00\$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2021-252

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit acceptée la démission de la secrétaire, Mme Valérie Houle-St-Georges, tel que soumis le 1^{er} novembre 2021.

Que la Municipalité la remercie pour sa collaboration et lui souhaite un avenir rempli de succès.

RÉSOLUTION 2021-253

CONSIDÉRANT QUE

madame Grenon travaille à temps partiel (3 jours par semaine) et qu'une période de maladie a retardé sa formation;

CONSIDÉRANT QU'

il est difficile d'évaluer la progression de son apprentissage;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit appliquée une extension de cinq (5) mois de délai de probation pour l'engagement de madame Grenon, reportant ainsi la date d'engagement au 4 avril 2022.

RÉSOLUTION 2021-254

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit désignée la conseillère, M^{me} Vicky Landry Bergeron, mairesse suppléante et remplaçante à la table des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville, ou pour toute autre occasion, advenant l'impossibilité de la mairesse d'être présente et ce pour une période d'un an.

RÉSOLUTION 2021-255

CONSIDÉRANT QUE

chacun des membres du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle a complété et déposé le formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » en novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE

les déclarations ont été déposées à la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit transmise au MAMH la liste des membres du conseil municipal ayant déposé le formulaire complété et signé.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 2021-256

Soumissionnaire Invité	Montant soumissionné
Énergies Sonic / Groupe Filgo	1.4400 /L
ULTRAMAR : CST Canada Co.	
PÉTRO LUB	
Les Pétroles Dupont Inc. NON AVEC SONIC	
Billette & Vincent «Suroit propane»	
Les Huiles Thuot et Beauchemin Inc.	1.5460 /L

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de fourniture de diesel, au plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de diesel hivernal pour la saison 2021-2022 au Groupe Filgo, énergies Sonic, au coût de 1.44\$ du litre, taxes incluses.

RÉSOLUTION 2021-257

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient établis les jours de fermeture du Bureau municipal pour le congé des fêtes comme suit : du 23 décembre au 2 janvier 2022 inclusivement.

Que soient payés les 23, 24 et 30 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2022 et que les autres jours soient aux frais des employés.

RÉSOLUTION 2021-258

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle désire s'inscrire à la Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 2 427,83\$, taxes incluses, pour l'année 2022.

RÉSOLUTION 2021-259

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle souligne le travail de démocratie exécuté par tous les partis politiques fédéraux et transmette ses félicitations à tous pour l'effort et particulièrement au parti élu dans notre circonscription, soit le parti Libéral.

RÉSOLUTION 2021-260

Attendu que le projet du demandeur (**Idalmis Valdivia Santo**) consiste à subdiviser et à utiliser à des fins autres que l'agriculture le lot **5 158 766** d'une superficie de **29 819,2 m²** de sa propriété et de vendre les parcelles à des acquéreurs éventuels pour l'instant inconnus.

Attendu que les 4 parcelles à créer dans le but d'y implanter des résidences sont conformes au règlement de lotissement 87-5 de la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Attendu que

ledit lot est localisé dans la zone **AF-31** au sens du règlement de zonage numéro **86-29**. Dans cette zone, les résidences unifamiliales isolées sont autorisées à titre d'usage principal sur un terrain. En conséquence, la demande est conforme au règlement de zonage numéro **86-29**;

POUR TOUS CES MOTIFS,

il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que ce Conseil municipal recommande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation, et ce, pour les motifs ci-après exposés en fonction des critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., C. P-41.1) :

1. Le potentiel du lot et des lots avoisinants est de classe 5-4R selon les cartes de potentiel des sols de l'ARDA.
2. L'utilisation du lot à des fins agricoles est restreinte en raison de la classe de sol.
3. Ladite demande n'aura aucun impact sur l'agriculture en raison que cela ne pose aucune contrainte supplémentaire quant aux dispositions relatives à la cohabitation des usages en zone agricole prévue au règlement de zonage numéro 86-29.
4. Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et des règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale demeureront inchangés.
5. Cette demande d'autorisation vise l'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture en prenant en compte qu'il n'y a pas d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture de disponible.
6. Le présent projet du demandeur n'aura aucun impact sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles.
7. Il n'y aura aucun impact sur la quantité d'eau et de sol dans le secteur.
8. Les nouvelles propriétés foncières créées suite à une éventuelle subdivision en quatre parcelles du lot faisant l'objet de la demande posséderont des dimensions suffisantes pour la pratique de l'agriculture.
9. Ce point est non applicable.
10. Ce point est non applicable.
11. Ce point est non applicable.

RÉSOLUTION 2021-261

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée la directrice générale à signer l'entente du service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle et l'UCMU pour un coût maximum de 600.\$, plus taxes (29 pompiers x 25\$).



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

RÉSOLUTION 2021-262

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit entériné le prix pour un enfant non-résident pour la fête de Noël, et ce au coût de 25,00\$ par enfant.

RÉSOLUTION 2021-263

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle fasse une demande de subvention, pour la période estivale 2022, pour des étudiants auprès de Programme Emploi été Canada pour 6 moniteurs (trices) au camp de jour.

RÉSOLUTION 2021-264

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité

Que soit autorisé la directrice générale ou son adjointe, à soumettre la demande auprès du programme Emplois d'été Canada;

Que la directrice générale atteste :

Qu'elle a lu et se conformera aux modalités de l'entente d'Emploi été Canada;

Qu'elle dispose des pouvoirs, des autorisations et des approbations nécessaires pour soumettre la demande en son nom et celui de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;

Qu'elle atteste que l'emploi ne serait pas créé sans l'aide financière fournie en vertu d'une entente éventuelle;

Que le financement du programme d'Emploi été Canada ne sera pas utilisé pour porter atteinte ou restreindre l'exercice de droits légalement protégés au Canada.

RÉSOLUTION 2021-265

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'engagement de M. Michel Perras comme aide à l'entretien du parc régional, à temps partiel au taux horaire de 15,00\$.

Mme Vicky Landry Bergeron se retire pour la prise de décision de la prochaine résolution évoquant un possible conflit d'intérêt.

RÉSOLUTION 2021-266

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit engagé M. Sébastien Lévesque comme aide à l'entretien du parc régional pour un poste à temps plein;

Que son salaire horaire brut soit établi à 19,00\$ pour une période probatoire de trois (3) mois, qu'après des résultats positifs de la période probatoire, qu'il y ait une augmentation du salaire à 20.00\$.

RÉSOLUTION 2021-267

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit autorisé le partenariat entre l'organisme *Sourire sans fin* et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Que leur soit fourni un local, avec cuisine, selon l'entente prévue.

RÉSOLUTION 2021-268

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom de *Sourire sans fin* pour un don au montant de 500,00\$.

RÉSOLUTION 2021-269

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom du Centre de femmes La Marg'Elle pour un montant de 250,00\$.

RÉSOLUTION 2021-270

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 500.00\$ en don au Butin pour les paniers de Noël.

RÉSOLUTION 2021-271

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 100.00\$ en commandite au *Tournoi HMB Napierville*.

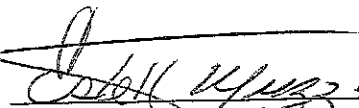
RÉSOLUTION 2021-272

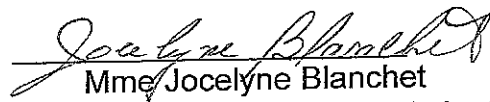
Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom de la *Fondation Institut de Cardiologie de Montréal* pour un don au montant de 150,00\$.

RÉSOLUTION 2021-273

Il est proposé par M^{me} Carole Ste-Marie, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom de la *Fondation Santé* pour un don au montant de 200,00\$.

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M^{me} Carole Ste-Marie que soit levée la séance ordinaire du 15 novembre 2021.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me} Jocelyne Blanchet
Directrice générale, secrétaire-trésorière